

6

CONSEILS PENDANT LA

CANICULE



HYDRATEZ VOTRE CORPS EN BUVANT BEAUCOUP D'EAU



ÉVITEZ LES BOISSONS SUCRÉES, L'ALCOOL ET LA CAFÉINE.



MANGER DES ALIMENTS HYDRATANTS



ÉVITER L'EXPOSITION AU SOLEIL ET PRÉFÉRER LES LIEUX CLIMATISÉS



VÉRIFIEZ VOS MÉDICAMENTS AVEC VOTRE MÉDECIN



SOYEZ ATTENTIFS VIS-À-VIS DES PERSONNES À RISQUE

FORTES CHALEURS : QUELLES SONT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?



PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES OU MALADES À DOMICILE



PERSONNES DÉPENDANTES



FEMMES ENCEINTES



ENFANTS

✓ Vous avez plus de 65ans.

✓ Vous êtes en situation de handicap.

✓ Vous êtes dépendant.

Inscrivez-vous en mairie au registre des personnes vulnérables.



OU



1 Place Bernardin de Saint-François

72220 Marigné-Laillé

02.43.42.12.12

Lors de situations particulières, canicules, grand froid, confinement, les personnes inscrites sur ce registre seront contactées par les agents de la commune ou les membres du CCAS.



LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE D'INFORMATION « CANICULE »



0800 06 66 66

Appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe